



**Titre:** Le *bebelis* : un médicament traditionnel féminin à usages multiples

**Auteur:** O Brillant Damus, Université de Sherbrooke

**Revue:** *Anthropologie des savoirs des Suds*, numéro 1

**Dossier:** Plaidoyer pour les pédagogies régénératrices et réparatrices

**Numéro dirigé par** O Brillant Damus (Université de Sherbrooke, Université d'État d'Haïti, Université Quisqueya), Chen Qiang (Université de Sanya), Duffé Montalván Aura Luz (Université Rennes 2), Juan Carlos Sánchez-Antonio (ICE-UABJO/México) et Christoph Wulf (Université Libre de Berlin)

**Éditeur:** Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

**Année:** 2023

**Pages:** 80 - 99

**ISSN:** 2817-4070

**URI:** <http://hdl.handle.net/11143/20533>

**DOI:** <https://doi.org/10.17118/11143/20533>

# Le *bebelis*<sup>1</sup> : un médicament traditionnel féminin à usages multiples

---

Obrillant Damus, Université de Sherbrooke

[Obrillant.Damus@USherbrooke.ca](mailto:Obrillant.Damus@USherbrooke.ca)

**Résumé :** Découvert par hasard lors d'un atelier de dialogue local avec des titulaires de savoirs du Sud sur des thèmes divers, le *bebelis* est un médicament traditionnel utilisé par des femmes rurales en Haïti pour traiter des problèmes de santé rencontrés lors de la période des menstruations, de grossesse et après l'accouchement. Les propriétés multiples de ce médicament féminin (purificatrices, réparatrices, embellissantes, menstruelles, etc.) en font un produit d'une importance inestimable dans les communautés rurales peu ou non biomédicalisées. Quand, comment et pourquoi de nombreuses femmes rurales l'utilisent-elles ? Quelles sont les représentations populaires du corps féminin explicatives des usages du *bebelis* ? L'objectif principal de cet article est de décrire, dans la perspective de l'anthropologie des médicaments traditionnels, les propriétés de ce phytomédicament

**Mots-clés :** *Bebelis*, médicament traditionnel, titulaires de savoirs du Sud, problèmes de santé, femmes rurales.

## ***Bebelis*: a traditional multipurpose medicine for women**

**Abstract:** During a workshop conversation on diverse themes with local knowledge holders in the South, the *bebelis* was uncovered as a traditional medicine used by rural women in Haiti to treat health problems that occur during the menstruation period, pregnancy and following childbirth. The multiple properties of this medicine used by women (for purification, healing, beautification, and inducing menstruation) render the *bebelis* a product of inestimable importance in rural communities with little or no biomedicalization. When do rural women use this medicine, how and why? What are the popular representations of women's body that explain the uses of the *bebelis*? Adopting an anthropology of traditional medicine lens, the aim of this article is to describe this phytomedicine.

**Keywords :** *Bebelis*, traditional medicine, knowledge holders of the South, health problems, rural women.

## **El *bebelis*: una medicina tradicional femenina con múltiples usos**

**Resumen:** Descubierta por casualidad durante un taller de diálogo local con los expertos de los conocimientos del Sur sobre diversos temas, el *bebelis* es una medicina tradicional utilizada por las mujeres rurales de Haití para tratar los problemas de salud que surgen durante la menstruación, el embarazo y después del parto. Las múltiples propiedades de esta medicina femenina (purificadora, reconstituyente, embellecedora, menstruógena [que induce el retorno de la menstruación], etc.) la hacen inestimable en las comunidades rurales con escasa o ninguna biomedicina. ¿Cuándo, cómo y por qué lo utilizan muchas mujeres rurales? ¿Cuáles son las representaciones populares del cuerpo femenino que explican los usos de los *bebelis*? El objetivo principal de este artículo es describir, desde la perspectiva de la antropología de las medicinas tradicionales, las propiedades de esta fitomedicina.

**Palabras clave:** *Bebelis*, medicina tradicional, expertos del conocimiento del Sur, problemas de salud, mujeres rurales.

---

1. Ce mot créole se transcrit phonétiquement comme suit : [bebelis].

## Introduction

En Haïti, les personnes vivant dans les communautés rurales reléguées à l'arrière-plan par les gouvernements qui se sont succédé ne restent pas les bras croisés face à la pénurie de soins modernes auxquels elles ont pourtant droit. En effet, elles fabriquent des médicaments traditionnels à base de plantes pour prendre soin d'elles-mêmes (éthique de l'autocare) et des autres (éthique du care). Les recettes thérapeutiques aux multiples propriétés, qui se transmettent de génération en génération, sont peu connues en dehors des communautés rurales, car elles sont faiblement commercialisées. Seuls quelques rares médecins-feuilles vendent des médicaments à des urbains, à des membres de leurs propres communautés ou à d'autres communautés avoisinantes ou éloignées. D'une manière générale, les remèdes sont préparés puis donnés aux personnes qui en ont fait la demande auprès d'une figure thé-

rapeutique (médecin-feuille<sup>2</sup>, houngan<sup>3</sup>, matrone<sup>4</sup>, etc.). Dans une société à univers multiples (Stengers, Nathan, 2012) comme la nôtre, la préparation des médicaments traditionnels est ancrée dans une pensée complexe (technique, magique, symbolique, religieuse, etc.) qui sous-tend les représentations sociales de la santé et de la maladie. L'une de ces nombreuses substances thérapeutiques destinées à répondre aux problèmes de santé des femmes est ce que les habitants de Palmari<sup>5</sup> appellent *bebelis*. D'après les faits que nous avons collectés lors d'un atelier de dialogue local sur divers thèmes, en septembre 2021, avec les soignants traditionnels de cette localité, ce dernier est utilisé tantôt pour purifier les femmes après leur accouchement, tantôt pour provoquer les menstruations chez celles qui ont recouru à telle

---

2. Le mot *médecin-feuille* (ou *docteur-feuille*) est une composition qui résulte de la juxtaposition linéaire de deux éléments basiques : médecin et feuille. Un médecin-feuille est un guérisseur qui utilise des plantes (et/ou des prières) pour soigner (phytothérapeute traditionnel) ou pour opérer des guérisons. Les médecins-feuilles n'utilisent pas de lwa-guérisseurs pour guérir des maladies, à la différence des mambos ou des houngans. Les termes *houngan*, *mambo*, *médecin-feuille* (ou *docteur-feuille*) ont en commun *guérisseur* comme genre prochain. Les mots *médecin-feuille* et *docteur-feuille* ont été l'objet d'une petite adaptation phonético-graphématique. Nos observations empiriques ne nous permettent pas de faire une différence entre médecin-feuille et docteur-feuille. Pour nous, il existe une relation synonymique parfaite entre les deux termes.

3. Houngan est un mot créole qui apparaît sous de très nombreuses formes : *oungan*, *ougan*, *ongan*, *woungan*, *woungan*, *hougan*, *gangan*, *ganga* (Valdman *et al.* 2007, 523 ; Fattier 1998, t. 1, p. 587 et 5. 4, p. 492, carte n° 1338). Il paraît que ce mot est d'origine africaine : il viendrait du fon *hũgã* « grand chef féticheur » (Baker 1993 : 147) ou du mot swahili *muganga* qui signifie l'homme qui soigne. En lingala et dans beaucoup d'autres langues de la République Démocratique du Congo, *nganga* (*monganga*, *munganga*) signifie guérisseur (médecin traditionnel) et féticheur. Le mot houngan viendrait aussi du ghomala (l'une des onze langues bamiléekées utilisées au Cameroun) « *ngan kang* », qui signifie gens mystérieux ou magiques. Un houngan est un prêtre du vodou qui, pour guérir des malades, doit être possédé par un esprit, communément appelé *lwa*. Il utilise des plantes médicinales et des produits ethnopharmaceutiques.

4. Le mot *matrone* vient du latin, *matrona*, de *mater* (mère) avec un suffixe augmentatif, selon une dérivation similaire à *pater* (père), *patron*. La matrone est surtout valorisée là où il n'y a pas de formation médicale pour les femmes qui désirent apprendre formellement le métier d'accoucheuse. Une matrone, selon nos données empiriques, est une personne qui n'a pas de profil médical pour exercer légalement sa profession. La matrone est-elle vraiment « une accoucheuse qui exerce illégalement sa profession » ? Nous pensons que c'est une personne qui est acceptée et valorisée par les membres de sa communauté rurale d'appartenance. Si le mot *matrone* désignait une femme sage, celui de *sage-femme* (mot composé) serait le résultat du processus de synthématisation des mots *femme* et *sage*. L'antéposition de l'adjectif *sage* au mot *femme* (*sage femme*) semble être liée à un effet d'emphase : il s'agirait d'abord d'insister sur les vertus d'une accoucheuse. Le mot *matrone* existe en créole (*matwòn*). Mais c'est son synonyme « *fanm chay* » qui est le plus utilisé. On ne doit pas traduire le terme créole « *fanm chay* » par *sage-femme*. Le calque n'est pas toujours un bon procédé de traduction. Contrairement aux matrones, la *sage-femme*, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), est « une personne qui a suivi un programme de formation reconnu dans son pays, a réussi avec succès les études afférentes et acquis les qualifications nécessaires pour être reconnue ou licenciée en tant que *sage-femme* ». En français de France, le terme de *matrone* a acquis une acception péjorative. En Haïti, il s'emploie dans un sens mélioratif. Le terme créole « *fanm chay* » doit être traduit par *matrone* ou *sage-femme* traditionnelle. La « *fanm-chay* » (*femme de peine* [sens imagé]) est une personne qui se met dans la peau de la femme en travail afin de l'aider à faire face à ses souffrances émotionnelles, physiques et psychologiques éphémères. Les matrones permettent aux femmes en couches de développer des savoirs expérientiels sur la naissance en les incitant à participer activement au processus de l'accouchement. Elles sont des illettrées-savantes.

5. Une localité de la section communale de Roy-Sec, laquelle appartient à la deuxième section communale de Belladère (Plateau-Central).

ou telle méthode contraceptive<sup>6</sup> de manière volontaire ou non. D'après certaines femmes médecins-feuilles, le *bebelis* est également doté de propriétés abortives. Mais aucune d'elles n'a répondu par l'affirmative à la question de savoir si elles ont l'habitude d'administrer ce médicament aux femmes qui veulent avorter<sup>7</sup>. La dimension publique de notre atelier de dialogue local et la forte répression culturelle dont l'avortement est l'objet constituaient un obstacle de taille à la collecte des réponses auprès d'elles. Le *bebelis* est une thérapie traditionnelle qui témoigne du pouvoir d'agir et de l'ingéniosité thérapeutique des matrones et des médecins-feuilles de Plateau-Central côtoyant des femmes économiquement appauvries. Ancré dans des logiques personnelles et collectives et dans des représentations genrées du corps féminin, son usage indique que la pauvreté financière et matérielle n'est pas un obstacle absolu au souci des autres et de soi. La préparation et l'administration de ce phytomédicament purificateur, réparateur, menstrogène et abortif montrent la dimension transgressive et libératrice de la médecine créole. Quand, comment et pourquoi de nombreuses femmes rurales l'utilisent-elles ? Quelles sont les représentations populaires du corps féminin explicatives des usages du *bebelis* ?

## Méthode

Le 12 septembre 2021, nous avons organisé un atelier de dialogue local<sup>8</sup> sur des thèmes multiples : santé mentale, accouchement à domicile, allaitement maternel, habitudes alimentaires, technocide<sup>9</sup> (Damus, UNESCO, 2021), conservation de la nature, etc., au sein de la localité de Palmari (Roy-Sec, Plateau-Central). Dix-sept titulaires de savoirs locaux et ancestraux (médecins-feuilles, matrones, sages-hommes traditionnels, hougans, *ventizè*<sup>10</sup>, etc.) ont participé à cet événement. Les échanges ont été enregistrés puis retranscrits intégralement. Les 13 et 14 septembre 2021, Paniague Clédor, secrétaire du Conseil d'Administration de la Section Communale et professeur à l'École Nationale de Roy-Sec, m'a emmené chez

---

6. Ma mère est une paysanne qui a mis au monde trois enfants. Elle a regretté de s'être fait ligaturer les trompes, car elle voulait avoir un autre enfant.

7. En janvier 2022, une enquête à distance nous a permis de collecter auprès d'une matrone-infirmière des données sur le rôle du *bebelis* dans l'avortement. Cette femme est originaire d'une communauté rurale dénommée Dos Pomme, qui se rattache administrativement à la Commune de Belladères.

8. Nous avons déjà consacré un article à la description de cette méthode : O Brillant Damus, « L'atelier de dialogue local, une technique d'enquête pour la promotion de la santé materno-infantile », *Études caribéennes* [Online], 48 | Avril 2021, Online since 30 April 2021, connection on 13 January 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/20898> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.20898>. Nous en profitons pour remercier les médiateurs de terrain qui ont contribué à la réussite de l'atelier du 12 septembre 2021 : Domond Price-Carlo (assistant de recherche), Emmanuel Chevy, Josseline Paniague, Hélène Jouthe et Paniague Clédor. Un remerciement spécial à Madame Sunami Inoue qui a contribué au financement de l'enquête.

9. Ce néologisme renvoie au processus de destruction des savoirs techniques et des objets locaux.

10. Ventouseuse.

quelques-uns des participants afin de me permettre de réaliser des entretiens individuels qui visaient à enrichir les données collectées lors de l'atelier de dialogue. En janvier 2022, un entretien approfondi sur l'usage du *bebelis* a été réalisé à distance avec une matrone-infirmière de Belladère. Désignons-la par le pseudonyme Marie Soleil. Dans cet article, nous allons exploiter principalement les données relatives à la « re-découverte » du *bebelis*. Les principaux thèmes dégagés lors de l'analyse de contenu (Bardin, 1993) des données sélectionnées sont les suivants : les propriétés purificatrices, réparatrices et embellissantes du *bebelis*, le rôle du *bebelis* dans l'avortement, le pouvoir menstrogène du *bebelis*. Les extraits de discours utilisés dans cette contribution ont été traduits du créole vers le français.

## Résultats

### *Les propriétés purificatrices, réparatrices et embellissantes du bebelis*

De même que le bébé est perçu comme un corps coulant à l'issue de sa naissance, de même le corps de l'accouchée est considéré comme altéré et souillé par son accouchement. Durant la période de marge (Damus, 2012, 2021), la mère est donc soumise à des thérapies purificatrices et réparatrices afin de la rendre apte à la reprise des activités sexuelles et de l'agrèger à sa communauté sociolinguistico-épistémique<sup>11</sup>. Par exemple, l'absorption d'une tisane spécifique et du *bebelis* lui permet de réparer son corps (reconstruction du vagin ouvert par la naissance du bébé, réparation des muscles du ventre, rééquilibrage de la température du corps par l'évacuation du *froid*<sup>12</sup> incorporé pendant et après l'accouchement...) et de se purifier en se débarrassant des lochies (écoulements sanguins *impurs*) durant les quatre premiers jours suivant la naissance. Les actes thérapeutiques à visée purificatrice et réparatrice, mis en œuvre par une matrone ou par un proche de la femme qui vient d'accoucher, ont aussi pour but de replacer celle-ci au centre du corps familial et de sa communauté. Le processus de reconquête illusoire du corps d'avant la grossesse s'inscrit dans une logique à la fois individuelle (beaucoup de mères rurales préfèrent accoucher à domicile plutôt qu'en milieu hospitalier afin de bénéficier immédiatement des normes de purification et de réparation corporelle en question) et collective (En effet, les savoirs relatifs aux soins du corps maternel sont partagés et mis en application par les matrones, les mères, les pères et les

---

11. On entend par communauté sociolinguistico-épistémique un groupe d'individus qui ont en commun un instrument de communication communément appelé langue, un ensemble de savoirs, de valeurs, de croyances, de visions et de conceptions du monde.

12. Pour se protéger contre le *froid* (l'air frais, *fredite*), les accouchées nouent un *mouchoir* (foulard) autour de leur tête. Elles mettent du coton brut dans leurs oreilles tout en nouant un vêtement autour du cou. Comme l'ont dit les mères rurales, l'objectif est de faire d'une pierre plusieurs coups en se protégeant contre le *froid* (*tan frèt*, *fredite*, température *froide*) qui provoque des douleurs post-partum. Quelles que soient les précautions prises en matière de lutte contre le *froid* (*fredite*) après l'accouchement, on est persuadé qu'il faut quand même rééquilibrer la température interne du corps de l'accouchée.

sages-hommes traditionnels vivant dans la communauté sociolinguistico-épistémique. Dans le contexte du pouvoir patriarcal, les accouchées ne sont pas libres de refuser les traitements réparateurs et purificateurs offerts, car elles doivent redevenir des femmes normales et désirables) qui sous-entend que l'accouchement est un événement modificateur et perturbateur du soi matériel.

L'un des témoignages illustrant les propriétés reconstructrices et *décrassantes*<sup>13</sup> (*nettoyantes*) du *bebelis* est celui que nous avons recueilli auprès de Marie Soleil, une matrone qui a reçu une formation diplômante en sciences infirmières. Cette femme, qui possède une triple casquette (elle est aussi médecin-feuille), s'exprime ainsi :

Le rôle du *bebelis* est de nettoyer le corps de l'accouchée. Il permet au sang qui est à l'intérieur de son corps de s'écouler. Il exerce un travail de normalisation au sein du ventre de l'accouchée. Après l'accouchement, la mère rejette un certain nombre de choses comme les caillots de sang. Les écoulements de sang peuvent dégager une mauvaise odeur. L'accouchée peut contracter une infection. Le rôle du *bebelis*<sup>14</sup> est de la prévenir des infections. Il purge complètement l'accouchée en lui permettant de rejeter les mauvaises choses qui n'ont pas été évacuées de son corps. De plus, il permet à sa matrice de redevenir normale. Il permet à l'accouchée de récupérer et de redevenir propre. Il rend le corps sain. Il permet à la mère de récupérer le corps d'avant la grossesse. Il lui permet d'avoir un corps ferme. Voilà l'action du *bebelis*. Par ailleurs, il facilite l'écoulement régulier du lait maternel. Il stimule l'appétit de la mère. Celle-ci est vraiment en forme. Enfin, le *bebelis* lui permet de se débarrasser de toutes sortes de problèmes dont les maladies, les douleurs et le *froid* (*fredite*). Le *bebelis* les évacue de son corps lors de l'action décrassante exercée durant la période post-partum (*peryòd nouris*).

Cette matrone décrit la préparation du *bebelis* tout en mettant l'accent sur d'autres propriétés soignantes reconnues à ce médicament ancestral :

---

13. Les matrones et les médecins-feuilles utilisent les verbes décrasser et nettoyer pour décrire les propriétés purificatrices du *bebelis*.

14. Les propriétés anti-infectieuses de ce phytomédicament traditionnel en font un produit indispensable pour surmonter le manque d'hygiène au sein des familles rurales les plus appauvries. Pour Madame Soleil, le *bebelis* administré aux accouchées est un antibiotique dans la mesure où il combat les infections du post-partum : « C'est un antibiotique que vous donnez à une femme qui vient d'accoucher afin de l'empêcher d'avoir des infections lorsque vous lui administrez un *bebelis*. Autrefois, les règles d'hygiène n'étaient pas respectées à cent pour cent quand l'accouchement se réalisait sous la supervision d'une matrone. Une matrone ne met pas toujours de gants lorsqu'elle réalise un accouchement. Si une femme accouche à l'hôpital, on lui donnera des antibiotiques pour prévenir des infections. N'ayant pas accès à des antibiotiques, les matrones donnent aux accouchées un *bebelis* qui représente un antibiotique les empêchant de contracter des infections et leur permettant d'évacuer des restes de sang hors du corps. »

Avec quoi prépare-t-on le *bebelis* ? Le *bebelis* est un héritage ancestral. À l'issue de son accouchement, la femme haïtienne consomme du *bebelis*. L'accouchée consomme toujours de la tisane et du *bebelis*. Elle reçoit aussi des bains de feuilles. Cette femme est remise d'aplomb. Elle peut prendre un homme. Après trois mois, si celui-ci fait l'amour avec elle, il la prendra pour une fille vierge, car son vagin est devenu très serré. Revenons à la question du *bebelis*. On prépare celui-ci avec des feuilles et des racines. Il faut faire bouillir de l'eau. On y met des racines et des écorces de manguier jérémy, d'avocatier, de sucrin. On n'utilise pas trop d'écorces. Ensuite, on utilise des feuilles de corail, de *dorti* (un arbre). On utilise aussi des *fèy lete*, des feuilles de cotonnier, de *pois congo* dont le bourgeon est charnu, de *fon bazen*, de manguier, d'avocatier. Les feuilles de citronnelle donnent au *bebelis* un goût agréable. On en prend aussi quelques-unes pour le préparer. Après avoir fait bouillir toutes ces choses pendant une certaine durée qui te convient, on les sépare de l'eau bouillante. Ensuite, on râpe du gingembre amer et du gingembre doux. Tu utilises du sucre roux si tu en as, sinon du *rapadou*. Parfois, on brûle légèrement du sucre roux dans une *chaudière*. Il faut qu'il change légèrement de couleur. Le sucre modifié est mis dans l'eau utilisée pour faire bouillir les racines, les écorces et les feuilles. (Si tu n'as pas de sucre, on utilise du *rapadou*. Celui-ci se prépare avec de la canne à sucre, qui produit un sirop. Celui-ci est utilisé pour fabriquer du *rapadou*, un médicament très efficace). Tu prépares un sirop auquel s'ajoutent de la cannelle, du gingembre doux et du gingembre amer. On porte le sirop à ébullition pour que les choses qu'on y a ajoutées soient cuites. Ensuite, on le laisse refroidir avant de le passer dans une passoire. On le met dans un récipient. Dès lors, l'accouchée peut consommer ce médicament. Il va l'aider à se débarrasser du *froid* (*fredite*) et des sensations de froid en la faisant suer. Elle est complètement guérie alors qu'elle n'a pas pris de médicaments chimiques (*medikaman doktè*). Une femme qui a avorté peut prendre ce médicament pour combattre des infections. Le *bebelis* est contre-indiqué en cas de grossesse. Il faut y ajouter de l'alcool pour qu'il ne se gâte pas trop vite. Il peut se conserver pendant 8 jours.

Les femmes rurales ne consomment pas uniquement du *bebelis* mais encore de la tisane pour purifier et fortifier leur corps à l'issue de leur accouchement à domicile ou à l'hôpital. La matrone-infirmière Marie Soleil que nous avons rencontrée en janvier 2022 ainsi que les participants de l'atelier de dialogue du 12 septembre 2021 établissent une différence entre tisane et *bebelis*. Marie Soleil témoigne :

On prépare une tisane à l'issue de l'accouchement. Selon la tradition haïtienne, on doit préparer une tisane à l'accouchée. Cette tisane va lui servir d'eau à boire pendant une journée ou durant deux jours. La tisane effectue un travail de préparation à l'intérieur du corps de la mère. Elle lui sert de rafraîchissement (*rafrechi*). Après l'accouchement, la mère a perdu l'appétit. La tisane lui permet de le retrouver. Elle facilite la descente du lait plus rapidement, car elle a été préparée avec des feuilles stimulant la sécrétion lactée. Mais il y a des ressemblances entre la tisane et le *bebelis*. Les feuilles utilisées pour les préparer sont les mêmes. Mais la durée de préparation du *bebelis* est plus longue que celle de la tisane. Dans la chaudière, au premier bouillon, la tisane est prête. Tu en prends la quantité dont tu as besoin. Cette tisane ne doit pas être trop concentrée. On peut la diluer avec

de l'eau avant de la donner à l'accouchée. Elle est destinée au ventre de cette dernière.

D'après Pierre, un sage-homme traditionnel qui a l'habitude de collaborer avec l'hôpital de Belladère, l'administration de la tisane précède celle du *bebelis* : « D'abord, on prépare une tisane pour la femme qui vient d'accoucher. Ensuite, on lui donne un bain de feuilles<sup>15</sup>. Enfin, tu lui fais prendre un *bebelis*. » Le *bebelis* est perçu comme un médicament très fortifiant qui ne doit pas être offert trop vite à une femme affaiblie et traumatisée par la naissance de son enfant. La préparation et l'administration de la tisane et du *bebelis* sont ancrées dans des temporalités différentes.

Les participants de l'atelier de dialogue du 12 septembre affirment que le *bebelis* est un médicament utilisé pour traiter les hémorragies postnatales. Les lochies ne sont pas considérées comme des phénomènes naturels anodins par ces titulaires de savoirs locaux et ancestraux. L'invention du *bebelis*, un médicament destiné aux femmes, est l'un des exemples qui attestent que les communautés rurales ignorées et méprisées n'ont jamais attendu l'arrivée des médicaments industriels pour soigner les problèmes de santé rencontrés. Contrairement à Marie Soleil, qui n'a pas participé à l'atelier de dialogue, Pierre n'évoque pas les propriétés *décrassantes* du *bebelis* dans le témoignage livré *supra*. Il est fort probable qu'il le comprend comme un médicament visant à stopper les écoulements sanguins vaginaux chez les femmes enceintes et, comme l'attestent les propriétés purificatrices culturellement attribuées aux plantes aromatiques utilisées, à nettoyer les accouchées. L'analyse de sa parole testimoniale nous autorise à arguer que la fabrication du *bebelis* est guidée par une pensée complexe et par une ontologie relationnelle. L'efficacité de ce médicament n'est pas uniquement liée à la diversité des substances végétales combinées,<sup>16</sup> mais aussi au respect des normes d'interaction qui régissent les relations entre le fabricant traditionnel et la nature, respect dont dépend le développement de l'embryon ou du fœtus intra-utérin. Le sage-homme traditionnel déclare :

---

15. Comme la tisane de feuilles et le *bebelis*, les bains de feuilles ont une fonction purificatrice et réparatrice. D'après Marie Soleil, ils visent surtout à réparer le ventre de l'accouchée, lequel a été maltraité par la grossesse et l'accouchement : « On sait que le ventre de la mère s'est étiré lors de sa grossesse. Après l'accouchement, il peut lui faire mal. On lui prépare un bain de feuilles en faisant bouillir, par exemple, des feuilles de *pois congo*, de *monben bata*, d'avocatier, de cotonnier, de *bwa lét*. On laisse le bain de feuilles refroidir. On l'utilise pour laver la mère avec du savon à lessive. Le bain de feuilles permet d'assouplir le corps de cette personne. On lui frotte les seins avec de l'eau chaude, des feuilles et du savon pour faciliter la descente du lait. En réalité, le bain de feuilles est une décoction de feuilles destinée à nettoyer le corps de l'accouchée. Selon les données que nous avons colligées auprès des matrones-mambos à Jean-Rabel en 2012 (Damus, 2021), les bains de feuilles ont aussi une fonction apotropaique, en ce sens qu'ils protègent les accouchées contre les attaques sorcelaires et les mauvais esprits.

16. Le *bebelis* n'est pas un produit syncrétique (Baxerres, 2012) ni un médicament traditionnel amélioré (Simon, Egrot, 2012). Il s'agit d'un produit haïtien qui se compose exclusivement de substances phytothérapeutiques locales.

Si la mère fait face à une hémorragie, je la touche. Je cherche des feuilles et des racines en fonction du type d'hémorragie. Je prépare un sirop. Je donne un *bebelis* à cette femme. Je le prépare avec des feuilles et des racines. J'achète des feuilles sur le marché : du thym, de l'ail violet. J'achète du gingembre, du bois d'Inde (*bwadin*) et de l'armoise. Ensuite, j'utilise un bananier *timalis*. Je demande à la personne de le payer avant de le découper. Je lui demande d'aller planter le bulbe du bananier. S'il prend et se développe, c'est que le fœtus de la femme grossit. J'écrase les morceaux du tronc du bananier comme s'il s'agissait d'une canne à sucre. On utilise aussi du sucre brûlé, des feuilles de canne à sucre *pays* et de *tikole* (herbe) pour préparer le *bebelis*. On fait bouillir ces feuilles. Quand le *bebelis* est prêt, je le donne à boire à cette femme. Il permet à son fœtus de grandir dans son ventre. Quand il est né, la maman te dit : « Mon cher, mon enfant est né ! » Elle te paie, car elle a constaté que ton remède était efficace.

D'après les faits collectés auprès des participants de notre atelier de dialogue, le *bebelis* est aussi un médicament administré aux femmes qui ont accouché d'un bébé mort afin de *nettoyer* l'intérieur de leur corps. Le pouvoir purificateur du *bebelis* est reconnu par tous les détenteurs de savoirs locaux et autochtones rencontrés à Palmari. Les sages-hommes traditionnels et les matrones ont l'habitude de détecter la mort du fœtus *in utero*. Certaines de ces personnes sont capables d'aider une femme à accoucher d'un enfant mort. Elles sont persuadées que le ventre d'une femme, ayant connu la douloureuse épreuve de l'accouchement d'un enfant mort-né, contient des petits morceaux de chair détachés du corps de celui-ci avant ou pendant son expulsion. Le témoignage d'un sage-homme traditionnel que nous désignons sous le pseudonyme d'Oreste apporte un éclairage à la compréhension des représentations populaires d'une femme venant de mettre au monde un mort-né :

Si le fœtus est mort, le ventre de sa maman est froid comme le marbre. J'utilise des feuilles de palma-christi pour détecter la mort de l'enfant. Après les avoir chauffées, je les applique sur le ventre de la femme pour voir si son fœtus va bouger. S'il ne bouge pas, je réchauffe les feuilles de ricin. S'il ne fait aucun mouvement, c'est qu'il est mort. Immédiatement, je demande à un proche de m'apporter une petite chaise que je place derrière le dos de la femme. Je demande au proche de la soutenir avant d'introduire ma main dans son vagin. Quand je touche la gorge du fœtus, je bouche la bouche et le nez de la parturiente avec un tissu. Alors, elle commence à pousser son fœtus. Après la troisième poussée, la tête de l'enfant apparaît. Quand il est né, je le dépose par terre. Je creuse un trou, puis je l'y enterre. Une fois cela fait, je demande au mari de me donner des éléments pour que je prépare un *bebelis* à sa femme (ce médicament doit la nettoyer rapidement). Il m'apporte du gingembre, des épices douces comme la cannelle, du sucre ou du *rapadou*. Une fois que je reçois ces choses, je me rends dans les bois pour cueillir des feuilles et éplucher des écorces. Je fais bouillir l'ensemble des éléments réunis. Le *bebelis* est là pour nettoyer l'intérieur du corps de la femme, car celui-ci contient des parcelles du corps du mort-né.

Oreste donne aussi un *bebelis* aux femmes qui ont subi une césarienne à l'hôpital public de Belladère. Il collabore avec cette institution chaque fois qu'il rencontre une parturiente au bassin rétréci (*zo kwaze*). Il réalise une évaluation pelvimétrique en utilisant ses doigts. Il dit :

L'accouchement dure. Les douleurs d'une parturiente sont tantôt *chaudes*, tantôt *froides*. Je l'examine pour voir si son bassin n'est pas trop étroit (si les os de son bassin ne sont pas entrecroisés). Si mes petits doigts ne peuvent pas entrer dans son vagin, c'est que cette femme a des os entrecroisés (*zo kwaze*). Alors, je lui dis : « Ma chère, je vais te faire transporter à Belladère. » Quand elle y arrive, les docteurs l'auscultent avant de la Césariser. Ils extraient son enfant. Quand la mère retourne chez elle, je la lave, puis lui prépare un *bebelis*.

D'après le passage qui suit, le *bebelis*<sup>17</sup> contribue également au bien-être des femmes menstruées en embellissant leur peau, en fluidifiant et en régulant leur cycle menstruel :

Une femme menstruée peut évacuer de gros caillots de sang noir. Son visage peut avoir un aspect noir comme si cette femme avait fait des crises de colère. Sa peau devient laide. Cette femme peut boire du *bebelis* pour fluidifier l'écoulement du sang menstruel. Ses prochaines règles seront fluides, car elles ne contiendront pas de gros caillots de sang noir. Cette femme n'a plus de douleurs. Le *bebelis* lui permet de se débarrasser du *froid* (*fredite*). Il lui nettoie le corps. Il rend beau son visage. Le *bebelis* joue beaucoup de rôles. Il n'est pas un simple produit abortif, car il exerce de multiples actions. (Propos recueillis auprès de Marie Soleil)

### ***Le rôle du bebelis dans l'avortement***

Les hommes et les femmes qui ont participé à notre atelier de dialogue connaissent les propriétés abortives du *bebelis*. Mais la crainte d'être jugés et stigmatisés, les sentiments de culpabilité et de honte constamment nourris par les religions hégémoniques, les conversions forcées subies par des ex-houngans et d'anciennes mambos<sup>18</sup> au sein de leur communauté, etc., les empêchent de parler sans fard de leurs pratiques d'avortement et de leurs interactions avec les femmes demandeuses d'une interruption de grossesse. L'avortement

---

17. Le terme créole de *bebelis* suggère ses propriétés embellissantes. La peau de la femme menstruée qui consomme ce médicament devient lisse comme celle d'un bébé.

18. Les mambos sont des femmes mystiques qui, comme les houngans, jouent un rôle dans le dénouement des accouchements difficiles. Ce sont des guérisseuses qui, comme leurs homologues masculins, doivent être possédées par un *lwa*-guérisseur (un *lwa* est un esprit) pour traiter des malades. Elles exploitent les vertus thérapeutiques des plantes et utilisent aussi des produits ethnopharmaceutiques.

demeure donc une affaire privée, personnelle, honteuse, voire criminalisable<sup>19</sup> au sein des communautés morales et religieuses. Le respect de la vie de l'embryon qui se développe et la conservation du processus de *parentélisation*<sup>20</sup> font partie des arguments avancés par les détenteurs de savoirs locaux pour occulter la réalité des pratiques destructives de l'embryon des femmes désespérées. Une participante (cette femme médecin-feuille vend des médicaments traditionnels en Haïti et en République dominicaine) déclare :

La consommation de certaines écorces et de certaines feuilles induit l'avortement. Si une femme enceinte boit du *bebelis*, elle avortera. En ce qui me concerne, je n'aide pas les femmes à *jeter* leur enfant (avorter). Je leur donne des médicaments pour que celui-ci grandisse. Il grandit, car les *feuilles* (plantes) contiennent des vitamines. Par exemple, les plantes dénommées *zèb zegwi* et *tikole*. Le fœtus grandit. Il naîtra. On me demandera d'être sa marraine. Quand une femme faisant face à une grossesse discrète me demande de l'aider à avorter, je lui donne des médicaments faisant croître son fœtus, car il est toujours bon d'avoir un enfant. Même si je dis à la femme qui demande de se faire avorter que je vais l'aider à atteindre son objectif, je ne le ferai pas.

Si la matrone-infirmière Marie Soleil a reconnu, dès notre rencontre virtuelle, le pouvoir abortif du *bebelis*, elle a mis du temps pour parler de sa pratique d'avortement ou d'elle-même en tant qu'avorteuse sous prétexte qu'elle est devenue une chrétienne (protestante). On comprend alors pourquoi elle nous a demandé de respecter son anonymat. Elle inscrit (inscrivait ?) sa pratique dans une démarche épistémologique plurielle ou dans une alliance complémentaire entre les savoirs du Sud et les savoirs du Nord (Damus, 2020) respectivement appris au sein de sa famille traditionnelle et à l'école, en prescrivant des pilules abortives et un *bebelis* aux

---

19. Lors d'un échange d'insultes, une avortante bien connue ou une femme suspectée d'avoir avorté peut se faire traiter de criminelle. Malgré toutes les précautions prises par l'avorteuse et l'avortante pour masquer leurs actes, certains avortements sont des secrets de polichinelle. Il faut également noter que toutes les femmes rurales ou urbaines voulant avorter ne dépendent pas d'un avorteur ou d'une avorteuse, car les savoirs reliés aux phytomédicaments abortifs se partagent discrètement au sein du monde féminin, ce qui permet à certaines d'entre elles de s'avorter elles-mêmes. En s'attribuant le droit d'avorter pour des raisons multiples, les avortantes rurales montrent qu'elles ne sont pas des machines à fabriquer des enfants pour participer à la reproduction biologique de leur communauté ou de l'espèce humaine. Au sein des communautés patriarcales, une femme qui existe est celle qui a un ou plusieurs enfants. L'avortement y est toujours très mal vu, malgré les raisons objectives qui l'expliquent souvent. L'article de 262 du Code pénal haïtien interdit l'avortement : « *Quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, violence, ou par tout autre moyen, aura procuré l'avortement d'une femme enceinte, soit qu'elle y ait consenti ou non, sera puni de la réclusion. La même peine sera prononcée contre la femme qui se sera procuré l'avortement à elle-même, ou qui aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet, si l'avortement en est suivi. Les médecins, chirurgiens et les autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens qui auront indiqué ou administré ces moyens, seront condamnés à la peine des travaux forcés à temps, dans le cas où l'avortement aurait eu lieu.* » À notre connaissance, aucune avorteuse ni aucune avortante n'ont été condamnées pour avortement. En réalité, ce n'est pas la loi qui empêche les femmes d'avorter librement en Haïti, mais les religions importées (le catholicisme, le protestantisme...) qui ont contribué à la popularisation de l'avortement en tant que phénomène criminel et péché.

20. L'accouchement à domicile est un événement social qui renforce chez les matrones le sentiment d'agrandir leur famille (*parentélisation*) en aidant des femmes à mettre régulièrement au monde un ou plusieurs enfants.

femmes qui demandent de se faire avorter. La réponse médicale qu'elle apporte à la demande des futures avortantes ou des avortantes expérimentées est liée aux représentations de l'efficacité et de la singularité des médicaments susmentionnés (si la pilule abortive est plus efficace que le *bebelis* pour faire avorter une femme, elle ne peut pas nettoyer l'intérieur du corps de celle-ci). Elle témoigne de son expérience d'avorteuse traditionnelle et moderne tout en insistant sur l'efficacité symbolique (« La simple vue de ce remède te donne une idée de sa capacité à provoquer des hémorragies, car il se compose de feuilles et d'écorces ») et biochimique (Akrich, 1995) empiriquement prouvée du *bebelis* :

Les femmes demandent souvent de se faire avorter. Quand j'exerçais le métier de matrone à la campagne, elles me demandaient souvent de les aider. Je les fuyais parfois. Quand une femme boit du *bebelis*, il lui permet d'évacuer... Il est de couleur noire épaisse. Il ressemble à du sang foncé. Cette couleur suggère qu'une femme enceinte ne doit pas prendre ce médicament. Il est trop puissant. La simple vue de ce remède te donne une idée de sa capacité à provoquer des hémorragies, car il se compose de feuilles et d'écorces. De plus, on renforce son pouvoir abortif en y ajoutant d'autres choses quand il doit être administré à une femme qui veut interrompre sa grossesse. Elle le consomme pendant trois jours. Elle perd du sang par le vagin. Ce même *bebelis* lui permet de se débarrasser des restes de sang. Les femmes me demandent souvent de les faire avorter. C'est moi qui peux refuser de faire cela. Tout ce dont je me souviens des femmes qui ont consommé du *bebelis* afin d'avorter, c'est que... Si tu es enceinte et que tu prends ce type de remède à base de feuilles, tu vas avorter, car il va stimuler la matrice en la faisant se contracter et en faisant s'ouvrir le col. Alors, le sang commence à s'écouler. Si tu continues à boire ce remède, tu vas avorter. On parle d'avortement quand le sang s'écoule. Le même remède est utilisé pour te permettre de te débarrasser des restes de sang qui étaient à l'intérieur de la matrice.

Depuis que j'exerce le métier d'infirmière, je suis souvent contactée au sujet de l'avortement. Mais, je ne suis plus une avorteuse à cause de ma foi chrétienne. J'ai aidé beaucoup de femmes à avorter. Entre 100 et 150 femmes. J'ai également refusé beaucoup de demandes d'avortement. Depuis que je travaille en milieu hospitalier, je refuse ces demandes tous les jours. Pour aider une femme à avorter, je lui donne des pilules abortives et un *bebelis*. Le comprimé provoque plus rapidement la dilation du col de l'utérus. Le *bebelis* permet à la personne de se nettoyer (se décrasser).

Le *bebelis* et la pilule abortive sont des produits qui se complètent l'un l'autre même s'ils ne se fondent pas sur les mêmes normes de préparation. Même si sa fabrication n'est pas ancrée sur des normes pharmacologiques universelles, le premier est supérieur au second par sa capacité à purifier les femmes. Cependant, la capacité de ces médicaments à provoquer un avortement indique que les savoirs phytothérapeutiques locaux et les connaissances biomédicales qui commandent respectivement leur préparation s'équivalent (Laplante, 2006). Dans un pays du Sud comme Haïti, la consommation médicamenteuse est parfois guidée par ce

que nous pourrions désormais appeler le principe d'équivalence empirique. À l'opposé du *bebelis*, les pilules abortives provoquent plus rapidement l'ouverture du col de l'utérus pour permettre l'écoulement sanguin et l'évacuation des caillots de sang. Lorsqu'on constate que le sang s'écoule lentement à l'issue de l'absorption d'un *bebelis*, on peut introduire des comprimés dans le col de l'utérus pour augmenter sa dilation. D'après la matrone-infirmière Marie Soleil - qui a pu effectuer des études secondaires puis professionnelles grâce à la vente des médicaments traditionnels et à l'attribution de soins materno-infantiles payants - ces médicaments sont des alliés dans la lutte contre les grossesses non désirées même si chacun doit être consommé de façon différente pour que l'un compense les faiblesses et les limites thérapeutiques de l'autre :

Le comprimé abortif et le *bebelis* jouent chacun un rôle dans l'avortement. Le remède à base de feuilles peut induire l'écoulement de sang, mais il peut avoir du mal à ouvrir complètement le col de l'utérus. Le sang s'écoule doucement à cause de cela. Le col de l'utérus ne s'ouvre pas complètement pour laisser passer toutes les grosses boules de sang. Alors, on peut insérer des comprimés dans l'entrée du col de l'utérus afin de l'élargir. Celui-ci se dilate pour permettre la sortie des caillots de sang. Ces médicaments accélèrent l'écoulement sanguin et font évacuer les restes du sang et les débris de l'utérus.

L'analyse du discours de Marie Soleil sur les raisons avancées par les femmes haïtiennes pour justifier une décision d'avorter nous a permis de comprendre que l'avortement est une nécessité niée par l'État haïtien et les religions dominantes. La prédominance du sentiment religieux, le manque de débat démocratique sur l'avortement ainsi que l'illégalité de celui-ci encouragent les avortantes et les avorteuses clandestines à dénier cette pratique sociale libératrice et transgressive. Marie Soleil expose les causes sous-jacentes, l'illégalité et le déni de l'avortement (sa pratique en tant qu'avorteuse) :

Une femme peut décider d'avorter si elle tombe enceinte à un moment non désiré. Si une femme tombe enceinte à l'issue d'un viol, elle peut décider de se faire avorter. Elle sait que si elle garde l'enfant, celui-ci représentera une cicatrice pour elle. Les autres situations qui font qu'une femme peut prendre la décision d'avorter sont les suivantes : 1) Une femme qui tombe enceinte après avoir déjà mis au monde de nombreux enfants peut décider d'interrompre sa grossesse, 2) Une écolière tombe enceinte de son petit-ami alors que ses propres parents ne sont pas au courant de leur relation. Comme elle ne peut pas leur expliquer sa grossesse, elle décide d'avorter. 3) Une femme tombe enceinte alors qu'elle est incapable de s'occuper de ses enfants. Elle n'a aucun intérêt à garder sa grossesse. Elle cherche à interrompre afin de ne pas s'appauvrir. Chaque fois qu'on met un enfant au monde, tu régresses économiquement, car tes dépenses augmentent.

L'avortement est illégal pour nous, en Haïti. Je ne m'implique pas tellement dans ce dossier, car tu sais que... D'ailleurs, je travaille pour l'État. Je suis une employée du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Je ne partage pas vraiment les logiques de l'avortement.

Les causes de recours à l'avortement clandestin précédemment évoquées par Marie Soleil, auxquelles il faut ajouter le manque d'éducation sexuelle et l'analphabétisme des femmes demandeuses d'un arrêt de grossesse, l'absence de services légaux d'avortement sécurisé, le manque de services de planification familiale, le manque ou l'absence de soutien du géniteur<sup>21</sup>, expliquent aussi le choix de l'avortement tradi-phyto-médicamenteux qui se fait sous le sceau du secret et qui représente une pratique de contournement. Selon les données collectées, il semblerait que le *bebelis* provoque parfois des avortements incomplets. Le nombre d'avortements non sécurisés<sup>22</sup> pratiqués dans le monde chaque année s'élève à 25 millions, d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2017). En Haïti, en dehors des cas d'avortements thérapeutiques, certains professionnels de santé contournent l'illégalité de l'interruption volontaire de grossesse à la demande en la pratiquant soit sous un faux diagnostic, soit en achevant un avortement provoqué incomplet<sup>23</sup>.

### ***Le pouvoir menstrogène du bebelis***

Selon les informations recueillies lors de l'atelier de dialogue du 12 septembre 2021 et auprès de la matrone-infirmière Marie Soleil en janvier 2022, le *bebelis* est un médicament féminin qui est également utilisé dans le traitement de l'aménorrhée post-contraceptive. Grâce au pouvoir menstrogène du *bebelis*, les femmes rurales sous contraception, n'ayant plus leurs menstruations, sont capables de contenir la peur souterraine de ne pas être des femmes normales ou de devenir des hommes. Les règles sont un phénomène qui participe à la construction de l'identité féminine depuis la période d'acquisition de la capacité à enfanter jusqu'à la ménopause. Lorsqu'elle est due à l'utilisation d'une méthode contraceptive provisoire, l'aménorrhée constitue un facteur perturbateur de l'équilibre identitaire, car elle est considérée comme un problème qui doit être résolu. Une femme médecin-feuille déclare :

---

21. Cependant, il faut noter que le géniteur (mari, engrosseur) peut donner un remède abortif à la femme enceinte à sa demande ou à son insu.

22. « On parle d'avortement non sécurisé lorsqu'une interruption de grossesse est pratiquée soit par une personne qui n'a pas de compétences/d'informations nécessaires ou dans un environnement où les normes minimales médicales ne sont pas appliquées, ou les deux » (OMS, 2017).

23. Le témoignage suivant montre clairement que certains professionnels de santé suggèrent allusivement aux femmes de provoquer leur avortement pour qu'elles se fassent prendre en charge (partage de la responsabilité morale ; évitement des accusations unidirectionnelles) : « Dans mon hôpital, raconte Marie Soleil, on ne pratique pas d'avortements. Mais j'ai toujours reçu des demandes d'avortement. Une femme peut me dire : "Miss, j'ai trop d'enfants. Je suis tombée enceinte de façon imprévue. J'ai été sous contraceptif, je n'ai pas vu mes règles. J'ai arrêté ma contraception pour que ces dernières reviennent. Je suis tombée enceinte. S'il vous plaît, faites quelque chose pour moi. Donnez-moi un médicament. » J'ai toujours dit non à la femme qui m'adresse ce type de demande : "C'est toi qui as laissé cette grossesse se produire. Tu seras obligée d'enfanter. Je ne peux pas répondre à ta demande. Cependant, si tu as des saignements, on va t'aider. » Si cette femme revient te dire : "Miss, je vois du sang..." Une femme peut me dire : "Miss, je n'ai pas provoqué mon hémorragie. Je suis allée chercher de l'eau. En rentrant chez moi, je suis tombée sur le chemin. Dès ce moment, j'ai des saignements." Tu sais que cette personne te ment. Tu vois qu'elle a provoqué son avortement. Tu l'amènes au médecin. Il ne va pas la laisser mourir, car son avortement est déjà déclenché. »

Je fais bouillir des feuilles. Ensuite, je tamise le contenu. Je brûle du *rapadou*, je mets des épices dans le contenu avant de le porter de nouveau à ébullition. Avant de retirer la *chaudière* du feu, j'y ajoute une demi-bouteille d'alcool (*boutèy king cola*) pour que le *bebelis* ne se gâte pas. La femme sous contraceptif, qui veut que ses règles reviennent, prendra ce médicament pendant quatre jours. Il provoquera les règles. Cette femme sera remenstruée.

Le désir d'enfant, la peur de devenir infertiles, la volonté de reprendre la liberté de procréer, la peur de ne pas être en mesure de mettre au monde un enfant quand elles veulent, le sentiment d'être devenues malades (effets secondaires des contraceptifs hormonaux), la pression de l'entourage social, la taille de la fratrie, la nulliparité, le fait d'avoir été forcées à adopter une méthode contraceptive dont elles ignoraient l'impact sur les règles (sentiment de regret) font partie des raisons imaginables qui peuvent pousser les femmes sous contraceptif à chercher à boire du *bebelis* afin d'induire les menstruations. L'intensité du sentiment religieux et le poids du patriarcat peuvent les faire se sentir coupables de ne pas être disponibles pour procréer. La contraception peut être considérée comme une forme d'avortement au sein des communautés sous l'empire de la morale judéo-chrétienne (Pouderon, 2007). Par ailleurs, il faut se poser la question de savoir si de nombreuses Haïtiennes n'éprouvent pas un sentiment de saleté dû à l'aménorrhée post-contraceptive les poussant non pas à cesser d'utiliser les contraceptifs hormonaux comme le font leurs homologues cambodgiennes (Hancart-Petit, 2015), mais à consommer un produit naturel provoquant le retour de leur cycle menstruel<sup>24</sup>. Comme bon nombre de Cambodgiennes et de femmes philippines (Hardon, 2015), certaines femmes haïtiennes sous contraception hormonale pourraient croire que les menstrues purifient leur corps.

Après avoir présenté les contraceptifs hormonaux utilisés par les Haïtiennes, Marie Soleil a essayé d'expliquer pourquoi les femmes s'inquiètent après avoir recouru à une méthode anticonceptionnelle arrêtant leurs règles. Les demandes d'explications verbales formulées par ces femmes à propos de l'absence de ces dernières ainsi que la consommation d'un médicament traditionnel pour les faire déclencher seraient, à ses yeux, irrationnelles. Elle s'exprime :

Les femmes ont l'habitude de demander des contraceptifs oraux combinés (COC), des injections contraceptives à longue durée d'action (trois mois) comme le Depo-Provera ou le DMPA. Elles demandent aussi le Norplant qui est une injection de longue durée (5 ans). Actuellement, on leur donne un implant qui dure trois ans. Il s'agit du Sino-implant. Auparavant, on leur offrait notamment le DMPA ou le Depo-Provera ainsi que le Norplant. Ce sont ces contraceptifs qui bloquent le cycle menstruel pendant six à douze mois. En réalité, ce n'est pas un problème. Mais, tu sais que les Haïtiennes aiment voir leurs règles tous

---

24. Marie Soleil raconte : « Les règles exercent une action nettoyante chez la femme dont le visage devient plus foncé suite à une crise de colère. On lui donne, pendant les règles, un *bebelis* ou un autre sirop spécial à base de feuilles afin de lui permettre de se débarrasser des grumeaux de sang noir. » Les Fang du Gabon pensent que le sang menstruel nettoie les trompes utérines (Akare Biyoghe, 2010).

les mois. C'est la raison pour laquelle elles prennent un *bebelis* pour faire revenir le sang. Quand elles prennent des pilules contraceptives, elles ne consomment pas ce médicament pour faire revenir leurs règles, car celles-ci continuent d'apparaître chaque mois. Dans la mentalité haïtienne, si les règles ne viennent pas chaque mois, les femmes pensent que celles-ci sont allées se *cache*r. Les contraceptifs peuvent faire cesser les règles en bloquant l'ovulation. Pour qu'une femme puisse ovuler chaque mois, elle doit avoir ses règles. Dès lors qu'elle n'a pas besoin de tomber enceinte, ses règles peuvent être bloquées. Quand on explique cela à certaines femmes, elles cessent de s'inquiéter de l'absence du sang menstruel. Mais d'autres souhaitent voir l'écoulement des règles tous les mois.



Photo de quelques plantes utilisées dans la préparation du *bebelis* (crédit : Marie Soleil, 2022).

## Conclusion

Dans les communautés peu ou non biomédicalisées, le *bebelis* est un médicament multifonctionnel qui permet aux femmes de prendre soin de leur corps et de contrôler leur santé reproductive. Préparé par des hommes et des femmes titulaires de savoirs du Sud vivant dans des espaces socio-culturels et naturels faiblement pharmaceuticalisés, il constitue, dans une certaine mesure, une quasi-panacée pour résoudre des soucis de santé qui se manifestent durant la période des menstruations, de grossesse et après l'accouchement. Dans une société haïtienne dominée par la morale des religions dominantes, le caractère transgressif de ce remède issu de la pharmacopée traditionnelle est intimement corrélé à sa capacité à provoquer des avortements complets et/ou incomplets. Certaines femmes profitent de son action abortive pour échapper à la vigilance patriarcale en s'avortant elles-mêmes ou, le cas échéant, en demandant à une infirmière ou à un médecin d'achever un avortement incomplet.

Découvert par hasard (sérendipité) lors d'un atelier de dialogue local, le *bebelis* vient d'être décrit à grands traits pour la première fois dans une perspective *ético* et *émique* (Harris, 1976 ; De Sardan, 1998). Afin de mieux comprendre les rapports entre la consommation de ce médicament aux propriétés plurielles (purificatrices, réparatrices, abortives, menstrogènes, etc.) et les représentations sociales du corps et de la santé des femmes, et d'en découvrir d'autres propriétés insoupçonnées<sup>25</sup>, il serait nécessaire de l'étudier de façon interdisciplinaire et approfondie.

---

25. Alors que nous terminions la rédaction de cet article, Marie Soleil nous a appris que le *bebelis* participe aussi au traitement de l'infertilité des femmes en nettoyant leur utérus.

## Bibliographie

- Akare Biyoghe, Béatrice (2010). *Conceptions et comportements des Fang face aux questions de fécondité et de stérilité : regard anthropologique sur une société patrilinéaire du Gabon. Anthropologie sociale et ethnologie*. Metz : Université Paul Verlaine.
- Akrich, Madeleine (1995). Petite anthropologie du médicament. *Techniques et culture*. Paris : Maison des sciences de l'homme, pp.129-157.
- Baker, Philip (1993). *Assessing the African contribution to French-based Creoles*, in: Mufwene, S.S. (ed.) *Africanisms in Afro-American language varieties*. Athens: University of Georgia Press.
- Baxerres, Carine (2012). Les usages du médicament au Bénin : une consommation pharmaceutique sous influences locales et globales, *Revue Internationale sur le Médicament*, 4 (1), p. 14-38.
- Damus, Oibrillant (2012). *Les rites de naissance en Haïti*. Paris : L'Harmattan.
- Damus, Oibrillant (2020). *Les futurs de l'éducation au carrefour des épistémologies du Nord et du Sud*. Document commandé pour le rapport de l'initiative Les futurs de l'éducation de l'UNESCO (à venir, 2021). Paris : UNESCO.
- Damus, Oibrillant (2021). Vers une alliance épistémologique pour décoloniser les savoirs du Sud et du Nord. *LABO Idées de l'UNESCO - Les Futurs de l'éducation*. Repris à partir de <https://fr.unesco.org/futuresofeducation/ideas-lab/damus-alliance-epistemologique-decoloniser-savoirs-sud-nord>
- Damus, Oibrillant (2021). *Anthropologie de l'accouchement à domicile. Les mères, les matrones et les sages-hommes traditionnels d'Haïti prennent la parole*. Pointe-à-Pitre : Presses universitaires des Antilles. Collection « Espace, territoires et sociétés ».
- Damus, Oibrillant et al. (2022). « Valuing Indigenous Health Promotion Knowledge and Practices: The Local Dialogue Workshop as a Method to Engage and Empower Matrons and Other Traditional Healers in Haïti ». In: Potvin, L., Jourdan, D. (eds) *Global Handbook of Health Promotion Research*, Vol. 1. Springer, Cham. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-97212-7\\_12](https://doi.org/10.1007/978-3-030-97212-7_12).
- De Sardan, Jean-Pierre Olivier (1998). « Émique », *L'Homme*, tome 38, n°147.
- Fattier, Dominique (1998), *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires* (sous la direction de Robert Chaudenson), t. 1 et 2. Ville-neuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Harris, Marvin (1976). « Histoire et signification de la distinction Emic/Etic », *Revue annuelle d'anthropologie*, 5 : 329–350, DOI : <https://doi.org/10.1146/annurev.an.05.100176.001553>.

- Hancart-Petit, Pascale (2015). La « pilule chinoise ». Au Cambodge biographie d'une technologie contraceptive controversée in Desclaux, Alice (éd.), Egrot, Marc (éd.), *Anthropologie du médicament au Sud : la pharmaceuticalisation à ses marges*. Paris : IRD, L'Harmattan.
- Hardon, Hanita (2015). Les usages comparés des contraceptifs dans trois pays: Pays-Bas, Philippines, Afrique du Sud in Desclaux, Alice (ed.), Egrot, Marc (éd.), *Anthropologie du médicament au Sud : la pharmaceuticalisation à ses marges*. Paris : IRD, L'Harmattan.
- Laplante, Julie (2006). « Médicaments et médecines traditionnelles. Le cas d'interventions en santé internationale auprès des autochtones de l'Amazonie brésilienne », *Éthique publique* [En ligne], vol. 8, n° 2 | 2006, mis en ligne le 12 septembre 2015, consulté le 26 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1856>
- Organisation mondiale de la santé (2017), *25 millions d'avortements non sécurisés sont pratiqués dans le monde chaque année*, mis en ligne le 28 septembre 2017, URL : <https://www.who.int/fr/news/item/28-09-2017-worldwide-an-estimated-25-million-unsafe-abortions-occur-each-year>
- Pouderon, Bernard (2007). « Tu ne tueras pas (l'enfant dans le ventre) », *Revue des sciences religieuses* [En ligne], 81/2 mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 26 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rsr/554> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsr.554>
- Stengers, Isabelle, Nathan, Tobie (2012). *Médecins et sorciers*. Paris : La Découverte.
- Simon, Emmanuelle, Egrot, Marc (2012). « MÉDICAMENTS NÉOTRADITIONNELS » : UNE CATÉGORIE PERTINENTE ? À propos d'une recherche anthropologique au Bénin, *Sciences sociales et santé*, 2 Vol. 30, pp. 67-91.
- Valdman, Albert et al. (2007). *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*. Bloomington: Indiana University, Creole Institute.